

les multipliez, vous risquez de compromettre le résultat. Si nous pouvons faire entrer ces denrées courantes aux Etats-Unis à des taux plus avantageux ou en franchise, très bien. Sinon, il n'y aura pas eu de mal à présenter notre offre.

Le très hon. M. MEIGHEN: Les oignons, bien que denrée courante, ne sont pas d'une aussi grande utilité que les fruits. Le marché américain, si nous pouvions l'avoir sans qu'il nous en coûte, serait bien plus important pour les fruits que pour les oignons. Cela fait seulement ressortir que, pour chacun de ces articles, nous devons donner quelque chose, le ministre choisit ceux qui semblent exiger le moins en retour, mais il laisse de côté les articles qui seront le plus demandés, dévoilant ainsi toute la fausseté de tout le projet de réciprocité. C'est ce que je voulais démontrer; le courage dont le ministre fait preuve en proclamant sa fidélité à l'ancien pacte augmente à mesure que disparaissent les chances de jamais voir ce pacte devenir question nationale pour le Dominion.

L'hon. M. FIELDING: Quand nous en ferons une question nationale, ce sera un jour néfaste pour mon très honorable ami.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre a dit cela en 1911. Son enthousiasme n'est pas un iota plus grand aujourd'hui que pendant la session de 1911.

L'hon. M. FIELDING: L'autre jour, j'ai fait observer qu'il y avait aujourd'hui des députés qui s'étaient opposés à la réciprocité en 1911, et qui étaient maintenant prêts à voter en sa faveur. Il existe dans tout le pays des foules de gens qui, aveuglément conduits par le zèle politique, se sont prononcés contre la réciprocité en 1911, mais qui sont aujourd'hui préparés à l'examiner comme question économique et qui seraient heureux de voir mettre en vigueur l'entente faite avec les Etats-Unis en 1911.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre s'exprime énergiquement quand il prétend que ceux qui ont voté contre lui étaient aveuglément conduits par le zèle politique. Comment explique-t-il la conduite des foules qui ont abandonné le parti qu'il dirigeait, ou dirigeait presque, pour voter contre lui? Est-ce aussi le zèle politique qui les a guidés? Le ministre qualifie de bouderie l'attitude de ceux qui se sont occupés d'élection, mais lui boude depuis l'élection de 1911 et j'imagine que s'il tentait une autre élection sur la même question, il lui faudrait bouder jusqu'à la fin de sa carrière politique.

L'hon. M. FIELDING: Je suis néanmoins porté à croire que, l'un de ces jours nous aurons encore une élection sur la même question et l'avenir fera voir le résultat.

M. HOEY: L'honorable député de Brandon (M. Forke) a suggéré de modifier cette résolution par la substitution du mot "tels" au mot "similaires", dans la sixième ligne.

M. le PRESIDENT: On a soumis un amendement demandant que, sur la dixième ligne du paragraphe 8C, le mot "similaires" soit biffé, pour être remplacé par le mot "tels". La question est posée.

L'hon. M. FIELDING: Je crois que ce serait dangereux. J'espère que mon honorable ami n'insistera pas.

Le très hon. M. MEIGHEN: Qu'est-ce que cela veut dire? Il est bon que l'honorable député ait soulevé la question, car ce point n'avait pas attiré mon attention. La réponse du ministre me porte à penser qu'il comprend, par le mot "similaires", comme il figure là à présent, que, dans le cas où les Etats-Unis réduiraient les droits sur les articles nommés dans l'article, lui et son gouvernement seraient autorisés à opérer une réduction des droits portant sur n'importe quel article du tarif.

L'hon. M. FIELDING: Non.

Le très hon. M. MEIGHEN: Est-ce que la réduction s'exercera sur les objets énumérés dans la disposition?

L'hon. M. FIELDING: C'est mon avis.

Le très hon. M. MEIGHEN: Est-ce que, dans ce cas, l'amendement proposé ne serait pas utile?

L'hon. M. FIELDING: Je ne crois pas que le mot "ladite" constitue une objection sérieuse: il indique que le Canada offre un traitement réciproque sur ces articles de commerce. Pour cette raison, je ne puis refuser la modification, car elle ne change rien au sens.

Le très hon. M. MEIGHEN: Elle exprime du moins ce que le ministre propose. Personnellement, je suis convaincu que la clause elle-même n'a pas la moindre utilité.

M. GOOD: Si l'on veut appliquer la clause aux seuls articles mentionnés, la modification a son utilité. Mais je comprends cette disposition autrement. Je voulais demander au ministre si l'application doit être limitée aux articles eux-mêmes ou s'étendre aux articles similaires. Il vient de déclarer que la réduction ne portera que sur les articles énumérés, et sur nul autre.